



Luxembourg, le 10 juillet 2026

Monsieur le Président,

Par la présente, je me permets de poser une question parlementaire à **Madame la Ministre de la Santé et de la Sécurité sociale** au sujet de **l'évolution des maladies transmises par les tiques**.

Le changement climatique favorise l'expansion géographique des tiques, prolonge leur période d'activité et augmente le risque de transmission de maladies infectieuses. Outre la borréliose de Lyme, la méningo-encéphalite verno-estivale (MEVE ou FSME) progresse dans plusieurs régions d'Europe. Par ailleurs, la hausse des températures favorise l'installation de nouvelles espèces de tiques jusqu'ici absentes de nos latitudes, telles que la tique Hyalomma, également appelée « tique tropicale ». Cette espèce, déjà observée dans plusieurs pays voisins, est susceptible de transmettre d'autres agents pathogènes présentant un intérêt de santé publique.

Dans ce contexte, j'aimerais poser les questions suivantes à Madame la Ministre de la Santé et de la Sécurité sociale :

1. **Quel est le bilan des cinq dernières années concernant le nombre cas de borréliose de Lyme et, le cas échéant, les cas de FSME recensés au Luxembourg ?**
2. **Madame la Ministre estime-t-elle que les campagnes actuelles d'information et de prévention concernant les morsures de tiques sont suffisantes ou envisage-t-elle de renforcer la sensibilisation du public, notamment durant les mois où l'activité des tiques est la plus importante ?**
3. **La vaccination contre la FSME étant actuellement recommandée aux personnes se rendant dans des régions où cette maladie est endémique, par quels moyens cette recommandation est-elle portée à la connaissance des voyageurs et des professionnels de santé ?**
4. **Quelles sont les résultats de la nouvelle étude du LIH lancée au printemps 2025 par rapport au pourcentage de tiques porteuses d'agents pathogènes ?**
5. **De nouvelles espèces de tiques ont-elles été détectées sur le territoire luxembourgeois ? Dans l'affirmative, quels sont les pathogènes pouvant être transmis par celles-ci ?**

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.

Djuna BERNARD
Députée